

## Conversion de l'au-delà au réel

*la Proposition de Lacan du 9 octobre 1967*

Thierry Perles

*... au moment même où enfin ce savoir supposé, il l'est devenu.*

*“Qu'il sache (de ce que je ne savais pas de l'être du désir) ce qu'il en est de lui, venu à l'être du savoir, et qu'il s'efface.” Sicut palea, comme Thomas dit de son œuvre à la fin de sa vie, - comme du fumier.”*

1967 à l'École Freudienne de Paris. Une effervescence, motivée par une échéance que certains n'hésitent pas à qualifier d'urgence : il faut statuer sur les conditions d'accession au titre de psychanalyste dans l'École. À tous égards la situation tient du scandale. Il faut se produire soi-même, marquer ici la rupture d'avec l'ancien monde des Sociétés de psychanalyse existantes. L'ambiance est celle des révolutions, avec un rien de terreur. L'enthousiasme est là, les craintes aussi : jusqu'où ira l'audace, où certains perçoivent la dimension d'une menace? Après la folle équipée de la scission motivée de l'attachement à un enseignement, il faut fonder : comment, et qui à quelles places? Octobre : Lacan formule un discours, auquel il donne le nom de *Proposition*. Un jubilé? Le rendez-vous avec L'Histoire, la grande, s'annoncerait plutôt sous d'autres augures : celles de la réparation d' "une coordonnée dans le réel, laissée dans une ombre profonde. C'est l'avènement, corrélatif de l'universalisation du sujet procédant de la science, du phénomène fondamental, dont le camp de concentration a montré l'irruption. Qui ne voit que le nazisme n'a eu ici que la valeur d'un réactif précurseur?"<sup>1</sup> .

La *Proposition* de Lacan introduit, dans la dimension du témoignage, l'idée d'une *passé*. Oublions un instant le rapport de ce qu'il introduit avec la nomination au titre de psychanalyste : on n'en perdra pas pour autant le fil de ce passage du psychanalysant au psychanalyste. Cette *Proposition* de la *passé* s'organise autour de trois temps : un passeur qui aura entendu un passant ira en témoigner auprès d'un tiers, qui prendra son nom de jury des effets qu'auront produit ce qui lui aura été dit, effets dont il est bien sûr attendu qu'il témoigne à son tour de quelque manière. Ah les trois temps! On a retenu ceci : que dans un premier temps, un passant qui se porte candidat (mais à quoi donc, bon dieu!) rencontrera un passeur, puis un autre. Que dans un deuxième temps, les passeurs, l'un après l'autre, iront témoigner à un jury, dûment sélectionné, de ce qu'ils pensent être en posture de transmettre, et qu'en un troisième temps le jury, après délibération, rendra son verdict. Aurait-on évoqué ici le rot de la pythie, voire ses sèches réparties du style "connais-toi toi-même!", qu'on eut au moins été conséquent avec la formule. Allez! Lacan l'avait pourtant annoncé : la couleur de son verdict n'a rien à voir avec celui des urnes.

---

“Ce qui est refusé dans le symbolique, rappelons-en le verdict lacanien, reparaît dans le réel”.

<sup>1</sup> Jacques Lacan, *Proposition du 9 octobre 1967 Première version, Ornicar, Analytica* volume 8, supplément au n°13, avril 1978, p.22

Car regardons les choses : cette *passé*, qu'on cherche partout, elle est là, qui nous crève les yeux. Remake parfait de *La lettre volée*, pour un nouveau *Witz*. Le, la ou les passants ont depuis belle lurette rencontré un passeur, qui s'appelle Lacan. Lequel a dûment témoigné, par un texte qu'il nous a soumis, notablement différent de son discours d'octobre quoique portant ce même nom : *Proposition...* . Après quoi il y a eu vote : au risque d'un effet Condorcet, paraît-il, les membres de l'assemblée générale ont voté, sur trois "propositions", mais oui, A, B et C, dont les mérites s'évaluent à la qualité des réponses que l'une apporte aux problèmes posés par les deux autres. Je n'ai pas ici à dire laquelle, à trente ans de distance, aurait ma préférence, mais simplement à faire remarquer qu'il y en a une, de "proposition", sur laquelle on a simplement omis de se prononcer, sinon par un oui de principe, mais l'urgence, n'est-ce pas, était à d'autres considérations. Et probablement Lacan l'aura-t-il voulu ainsi. Parce que n'est pas le genre de *proposition* dont on voudrait qu'un vote en résume les effets. Le troisième temps, on l'attend toujours : le jury, c'est nous, ce sont les lecteurs de la *Proposition*, s'ils lisent quelque chose. La *passé* reste à ce jour en suspens de notre jugement, depuis qu'elle a eu lieu, et ce non du fait d'un candidat constituant le premier temps, mais du fait d'un passeur, Lacan, utilisant ce moment institutionnel d'aveuglement fondateur pour son désir de témoigner d'un temps premier. "La vraie inaugurale, c'est la seconde" : on le verra, c'est pas faute de l'avoir dit et souligné. Ah, ce temps logique! Freud, dit Lacan, a fondé les Sociétés de psychanalyse sur un *Witz*. Et bien Lacan a fondé la sienne sur un autre, et en ce sens il a vraiment innové. De la *Proposition* au vote préférentiel du 26 janvier 1968, un tour de passe-passe qui rhabille un peu tout le monde dans le costume du Préfet de l'histoire de Poe. Et n'en sommes-nous pas, nous maintenant jury, revenant à Dupin et au Ministre, pour les quitter aussitôt, à devoir inventer à notre tour? De Dupin, non-dupe, nom d'une pipe, retrouver le nom du père par delà le père-la-science!

\*

La *passé* : au point de confusion où nous en sommes, pas moyen d'avancer sans un retour aux textes, et de ce fait à leur auteur. Dans celui de la *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*, que trouve-t-on?

Considérons déjà que depuis que Lacan en a parlé, de la *passé*, depuis qu'il l'a nommée, ça existe pour tous. La question est ouverte, et on ne peut l'éviter. Une aura suffit pour ça. Mais quoi, ça?

Il n'est pas question - en tout cas pour moi - d'en enfourcher le motif pour faire l'apologie d'une transmission, fut-elle inconsciente - ce qui se dit, n'est-ce pas, avec ce sourire qu'a remarqué Philippe Sollers.

Le texte de la *Proposition* est assez serré : on n'y trouve pas tout. Par exemple, pas un mot sur le *Witz* ni sur la *troisième personne*. Or il est aujourd'hui courant d'évoquer l'un ou l'autre comme des modèles de la *passé*. Probablement qu'alors référence est faite à ce passage du *Discours à l'E.F.P.*, du 6 décembre 1967 :

“ Qu'on ne croit pas que moi aussi je me laisse aller. Simplement je décolle de ma proposition assez pour qu'on sache que je m'amuse qu'échappe sa minceur, laquelle devrait détendre même si l'enjeu n'est pas mince? Je n'ai avec moi décidément que des Suffisances à la manque, à la manque d'humour en tout cas.

[Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*]"<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> *Discours à l'E.F.P., Scilicet 2/3*, Le Seuil Paris 1970.

Et d'ajouter en une note que

“Ceci avait sauté lors de la réponse d'où les crochets dont je l'encadre ; j'indique là cette structure de ce que personne ne s'en soit encore aperçu...”

Avant de s'empresse de théoriser la *passé* comme *Witz*, ne vaudrait-il pas mieux s'intéresser au fait que *La proposition elle-même est un trait d'esprit*, ce qui est bien entendu tout autre chose? Aussi cadrions-nous plutôt, pour aborder le texte de la *Proposition*, sur la thématique de l'après-coup. Lacan l'évoque à propos de “l'analyse originelle” de Freud :

“En nous rappelant " l'analyse originelle ", il [Octave Mannoni] nous remet au pied de la dimension de mirage où s'assoit la position du psychanalyste et nous suggère qu'il n'est pas sûr qu'elle soit réduite tant qu'une critique scientifique n'aura pas été établie dans notre discipline.

Le titre prête à la remarque que la vraie originelle ne peut être que la seconde, de constituer la répétition qui de la première fait un acte, car c'est elle qui y introduit l'après-coup propre au temps logique, qui se marque de ce que le psychanalysant est passé au psychanalyste. (je veux dire Freud lui-même qui sanctionne là de n'avoir pas fait une auto-analyse.)

Je me permets en outre de rappeler à Mannoni que la scansion du temps logique inclut ce que j'ai appelé le moment de comprendre, justement de l'effet produit (qu'il reprenne mon sophisme) par la non-compréhension, et qu'à éluder en somme ce qui fait l'âme de son article il aide à ce qu'on comprenne à côté.”<sup>3</sup>

Ainsi *la vraie originelle ne peut être que la seconde*. Ce qui veut dire que ce qu'on évoque au titre de “la seconde” concerne les analyses que Freud, puisque c'est bien de lui qu'il est question, aura menées comme analyste, ensuite. Si ma mémoire est bonne, Mannoni assigne à l'analyse de l'homme aux rats cette fonction. Mais il peut s'agir, somme toute, de dégager la place de l'après-coup comme tel, afin de l'apporter au moulin de la *passé*. Je pense que c'est en effet de ça qu'il retourne.

Or il n'est pas exagéré de dire que l'après-coup, dans l'opposition qu'il forme avec le terme d'au-delà, constitue l'armature logique de la *Proposition* : la question posée étant de savoir si ce que fait Lacan — qu'est-ce que fait Lacan? on va y venir — touche à un au-delà de la psychanalyse, ou pas?

“Et l'analyste peut vouloir cette garantie, ce qui dès lors ne peut qu'aller au-delà” :

en effet, serait-on tenté de dire. Puis :

“Voilà-t-il pas le grand motus qu'il nous faut garder entre nous, qui en prenons, psychanalystes, notre suffisance, alors que la béatitude s'offre au-delà de l'oublier nous-même?”

Deux occurrences qui situent chacune à leur manière la dimension imaginaire de cet au-delà. Or on peut lire toute la *Proposition* comme une tentative de faire le partage entre deux acceptions de l'au-delà, l'une imaginaire et l'autre topologique, ou plutôt comme la tentative assez formidable de conversion — comme on dit : je pèse mes mots — de la dimension imaginaire de cet au-delà en une formulation topologique. Ainsi :

---

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, le texte de la *Proposition* cité concerne celui publié en 1968, dans *Scilicet 1*.

“Telle est la position des sociétés existantes. Elle rejette notre propos dans un au-delà de la psychanalyse.”

D'où le huit intérieur, et la topologie de l'intension/extension. Bien sûr Lacan dit : la version imaginaire de l'au-delà dans nos Sociétés est l'avatar, ou la rançon de la méconnaissance, voire de la négation de ce dont la révélation incombe à la psychanalyse (c'est sa responsabilité). Je dis que Lacan identifie ici la tâche de la psychanalyse à une entreprise de conversion de l'au-delà au réel par le temps logique — le topologique — et j'ajoute que c'est au même titre qu'il pourra donner pour tâche à la psychanalyse d'inventer du nouveau dans la perversion, dont on peut rappeler l'écriture de père-version à laquelle il devait aboutir : il s'agit de la même chose, du même souci de la portée du reste, dont nous revient, nous psychanalystes, pour ainsi dire la charge. <sup>4</sup>

En 1967, la solution que Lacan nous présente, par le relais de l'École, n'est pas exempte d'ambiguïtés. En proposant de structurer la dite-École comme le lieu de cet au-delà, il ne paraît, après avoir repéré le réel en cause, que reproduire l'aporie d'une solution sinon religieuse, du moins sectaire. Pouvait-il faire autrement? nous tenterons d'apporter à cette question des indications de réponse. L'échec de la *passé* et l'échec de la psychanalyse à produire du nouveau dans la perversion sembleraient en tout cas converser ici. Erreur teintée de l'illusion d'une réparation, préférée à une persévérante errance? Nous verrons qu'aussi la considération s'impose d'une dimension propre au discours analytique.

Cependant qu'à même y supposer pareille erreur, le texte serait loin de s'y réduire. Tout au contraire s'agit-il de l'étonnante approche d'un moment subjectif éminent de la modernité, celui de la réduction du sujet de l'inconscient au sujet de la science. Pivot de cette démarche qui aboutit à la *Proposition*, en quoi :

“Nous n'avons de choix qu'entre affronter la vérité ou ridiculiser notre savoir.”

Ce que je fais ici, c'est de lire Lacan avec un zoom. Donc voilà :

“Voilà où nous démissionnons de ce qui nous fait responsables, à savoir : la position où j'ai fixé la psychanalyse dans sa relation à la science, celle d'extraire la vérité qui lui répond en des termes dont le reste de voix nous est alloué.

De quel prétexte abritons-nous ce refus, quand on sait bien ...”

C'est là que ça se passe, là et pas ailleurs : dans la relation de la psychanalyse à la science. Une histoire de position fixée — entendre à tenir, et tenue, ou pas. Faute d'être tenue, c'est le ridicule. Pas besoin de

---

<sup>4</sup> Tandis que j'écris, je reçois ceci, de Michel Guibal, annonce de son prochain séminaire : sous le titre de “La passe”, on constate qu'une inspiration n'est pas perdue:

«Je me laisserai dire que la forclusion (mise à l'écart, apobole : apobole, Verwerfung) du miroir comme un des signifiants du nom du père s'articule nécessairement à la mise à l'écart du traducteur (principe essentiel de la méthode psychanalytique au même titre que la trahison).

Rappel: Hagar nomme Dieu: el Roy qui en hébreu s'écrit מַרְאֵי (RAY) qui est une des trois occurrences du mot miroir dans l'ancien testament. Le verbe dire s'écrit en hébreu אָמַר (AMR) qui est l'anagramme d'une deuxième occurrence du mot miroir מַרְאֵי (MRA). Ces deux mots ayant la même valeur numérique.

*La voix* [c'est moi, TP, qui souligne : voir plus loin] qui parle par la bouche de l'invisible fait partie de la structure spéculaire forclosée.

Cet acte de mise à l'écart de la traduction : tradition nominative (spécificité hébraïque SM שִׁמְרָה comme essaimage, comme essaim d'abeilles) est un acte destructeur. La nomination du reste de la chose doit s'articuler aux fondations qui font origine, c'est à dire au bout du compte aux déchets ST שֵׁשׁ Ce qui sort des orifices, merde comprise.»

conditionnel.

“...la position où j'ai fixé la psychanalyse dans sa relation à la science, celle d'extraire la vérité qui lui répond en des termes dont le reste de voix nous est alloué”.

Le reste de voix. Lacan reparle plus loin de la voix, et c'est presque un salut à Schreber (qui est aussi présent dans le texte : “Je voudrais éclairer ma lanterne simplement de ceci que, retirez l'Œdipe, et la psychanalyse en extension, dirai-je, devient tout entière justiciable du délire du président Schreber.” On y reviendra plus loin à propos du “verdict lacanien”) :

“Ainsi de celui qui a reçu la clef du monde dans la fente de l'impubère, le psychanalyste n'a plus à attendre un regard, mais se voit devenir une voix.”

Il s'agit donc de prêter sa voix, là où ça se tait, là où ça s'est tu, là où le sujet de l'inconscient, advenu, s'identifie au sujet de la science<sup>5</sup>. Sommes-nous dès lors encore dans la psychanalyse, ou bien au-delà? Pas au-delà, même si c'est un pas après, un pas d'après-coup.

Voilà :

“Voilà-t-il pas le grand motus qu'il nous faut garder entre nous, qui en prenons, psychanalystes, notre suffisance, alors que la béatitude s'offre au-delà de l'oublier nous-même ?”

Psychanalysant, toi qui maintenant te tais, psychanalysé que tu es — somme toute destitué, déprimé sinon découragé, encore un effort pour devenir psychanalyste :

“... ce qui se passe au terme de la relation du transfert, soit : quand le désir s'étant résolu qui a soutenu dans son opération le psychanalysant, il n'a plus envie à la fin d'en lever l'option, c'est-à-dire le reste qui comme déterminant sa division, le fait déchoir de son fantasme et le destitue comme sujet.”

Encore un effort, pour soutenir l'après-coup, là, qui est un voilà, qui n'est pas un au-delà, là où la responsabilité de l'analyste est de se saisir de ce reste pour lui donner voix, ce que la science en son chapitre refuse radicalement, féroce.

Lacan indique une préface à sa *Proposition* : le texte, qu'on trouve dans les *Écrits*, sur la *Situation de la psychanalyse en 1956* : toute une bureaucratie, qui cependant, loin de n'être que cause d'une répression, serait plutôt à repérer d'abord comme l'effet d'une horreur, une reculade devant le réel.

“N'irions-nous à l'annoncer, décourager les amateurs ? La destitution subjective inscrite sur le ticket d'entrée..., n'est-ce point provoquer l'horreur, l'indignation, la panique, voire l'attentat, en tout cas donner le prétexte à l'objection de principe ?”

quoique

“De quel prétexte abritons-nous ce refus, quand on sait bien quelle insouciance protège vérité et sujets

---

<sup>5</sup> Voire, déjà, ce qui se lit comme le programme de la *Situation de la psychanalyse en 1956* : modifier le rapport de la voix à la lettre, ie au corps : du collectif (repéré par ses logiques : de 1912 — comité des sept anneaux — à 1921, avec la *Massenpsychologie*) revenir au singulier : tels sont les termes même de cet article, qui s'achève, on s'en souvient, par l'évocation du cadavre pourrissant de Mr Valdemar, maintenu comme corps par la voix d'un mort.

tout ensemble, et qu'à promettre aux seconds la première, cela ne fait ni chaud ni froid qu'à ceux qui déjà en sont proches. Parler de destitution subjective n'arrêtera jamais l'innocent, qui n'a de loi que son désir."

Tels seraient les termes du débat, centré comme on le voit par la question du refus. Le mot de *refus* est d'ailleurs à lui seul une indication:

"Ce qui est refusé dans le symbolique, rappelons-en le verdict lacanien, reparaît dans le réel".

Ça n'est pas tous les jours que refus traduit *Verwerfung*.

Et pendant qu'on y est enregistrons, dans les parages de la proposition un autre refus, pas des moindres : celui au terme de quoi Lacan a été exclu de la Société.<sup>6</sup>

Il faut donc en revenir à Lacan et pour l'instant à lui seul. On verra ensuite ce que ça peut être que de se dire "lacanien".

"... reparaît dans le réel.

Dans le réel de la science qui destitue le sujet bien autrement dans notre époque, quand seuls ses tenants les plus éminents, un Oppenheimer par exemple, s'en émeuve.

Voilà où nous démissionnons de ce qui nous fait responsables, etc."

Difficile après cela d'évoquer l'idéalisation de la science par Lacan. Il ne s'agit pas de ça.

Voilà donc Lacan ramené à l'épreuve, pour lui-même et probablement au travers d'un autre, de la réduction du sujet de l'inconscient au sujet de la science, et ce au terme de la relation de transfert. L'essentiel est ici dans la promotion du terme de témoignage :

"D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, ...";

"C'est à eux [les passeurs] qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme analyste de l'École, parlera de son analyse, et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément. La décision d'un tel jury en serait donc éclairée, ces témoins bien entendu n'étant pas juges."

Il faut bien tenir qu'on ne parle pas de témoins sans raisons : on n'est pas le témoin de son siècle, de ses "malédiction", sans connaître l'impérieux sentiment de devoir témoigner de ça. Si le désir du psychanalyste n'est pas ça, je ne sais pas ce que c'est.

À nouveau, on se rapprocherait tant du *Witz* que du temps logique, du moins quant au moment de la hâte qui leur est commune.

Tout montre ici que ce sont ces questions, qui valent nomination, soulevées par la reconnaissance de l'identité du sujet de l'inconscient et du sujet de la science, que ce sont elles que vise Lacan. En général, ce qu'il nous donne pour le sujet de la science, c'est le *cogito* cartésien. À quoi ne déroge pas le texte de la *Proposition*, puisqu'il ouvre, avec le nom de Descartes, la série des références savantes : Sartre, Hegel, Aristote. Elles lui servent ici à traverser le domaine du supposé-savoir, afin d'en venir à cet autre savoir,

<sup>6</sup> voir plus loin la reprise de cette discussion dans les termes de l'extraterritorialité.

savoir du psychanalyste, puisque :

“Ceci n'autorise nullement le psychanalyste à se suffire de savoir qu'il ne sait rien, car ce dont il s'agit, c'est de ce qu'il a à savoir. Ce qu'il a à savoir, peut être tracé du même rapport “en réserve” selon lequel opère toute logique digne de ce nom. Ça ne veut rien dire de “particulier”, mais ça s'articule en chaîne de lettres si rigoureuses qu'à la condition de n'en pas rater une, le non-su s'ordonne comme le cadre du savoir”.

On se convaincra facilement, à relire cette dernière phrase, qu'on est bien arrivé à destination, au cœur de la question : nous y voilà, à cette identité du sujet de l'inconscient, du non-su, avec le sujet de la science.

Lacan s'exalte-t-il? en rajoute-t-il un peu? Quelqu'un pourra-t-il jamais *témoigner* de cette identité jusqu'à ce point de pouvoir définir une

“chaîne de lettres si rigoureuses qu'à la condition de n'en pas rater une, le non-su s'ordonne comme le cadre du savoir”?

Cantor, peut-être, concédera-t-on ... Je dis pourtant que ce que Lacan a ici écrit, il l'a bel et bien pensé, et que je le pense avec lui. Lacan ici témoigne, pour autant qu'il se l'autorise dans l'après-coup où ça lui est revenu, de sa propre destitution comme il dit, de cet affolement qu'il aura connu, et il veut dire maintenant la nécessité dans laquelle il est mis de devoir témoigner de ça dans les termes d'un “réel de la science”, auquel comme on sait il ramène la “troisième facticité” que constituent les camps et les “procès de ségrégation”. Point sur lequel on reviendra dans la suite.

Certainement comme moi vous avez déjà entendu soutenir l'idée d'une analogie entre les positions de Freud et de Lacan, vis à vis respectivement de la cure et de la *passé* : si à la lecture de la *Proposition* je focalise mon propos sur la discussion de “l'analyse originelle”, j'entends que Lacan veut nous faire passer cette *passé* qu'il n'a pas “faite” lui-même — il n'a pas été passant dans le dispositif — mais dont il a l'intuition certaine, ce dont il témoigne : tout comme Freud, témoignant des désirs inconscients, souhaite nous faire passer la cure psychanalytique, bien qu'il n'ait jamais été analysant dans un dispositif de cure. Le transfert, il en sait quelque chose, tout comme Lacan sait quelque chose de “son terme”. Dans les deux cas aussi, une “Société” qui elle ne veut rien en savoir. Cependant, l'analogie rencontre des limites : on a parlé d'analyse sans divan, en mettant sous cette expression toute sorte de variantes de la cure : l'euphémisation de la chose est-elle du même ordre, à retenir la *Proposition* tout en interrogeant la procédure? Le moins qu'on puisse faire ici, c'est de reconnaître que si, pour la cure, le dispositif inventé par Freud tient d'une attitude pragmatique, qui consiste à rechercher l'approche qui donne la meilleure prise sur la chose telle qu'elle s'offre : je veux parler du couple que forment l'association libre et sa contre partie d'écoute flottante — quel équivalent trouver dans la *passé*? Ce ne peut être que la dimension du témoignage. Selon quoi il s'agirait du rapport qu'un sujet entretient avec un savoir susceptible de l'amener à assumer un rôle de témoin. Il s'agirait d'offrir un espace d'ex-pression à ce savoir qui sinon restera toujours soumis au refus / rejet. Mais y a-t-il seulement la possibilité d'une dimension institutionnelle, au sens ici de l'École, pour le témoignage? J'ose dire l'impression que je retire aujourd'hui de la lecture des trois propositions soumises au vote de l'assemblée générale des 25 et 26 janvier 1969 : celle de rentrer dans l'univers anticipé d'un Spielberg — la proposition A comme le savant mixage d'une “La liste de l'École” avec une Fondation de collecte et recueil de témoignages, aspect dont la proposition C, animée comme il se

doit des meilleures intentions, se fait l'inquiétante caricature (7). Et la "passe à l'entrée", actuellement dans les salles, en est l'aboutissement logique. Il ne manque plus qu'un Institut qui archive en vidéo les témoignages de fins d'analyse. En regard de quoi j'extrais ceci, conclusion d'un article d'Anne Lise Stern, psychanalyste qui en 1967 avait contribué à la rédaction de la "proposition B" en 1967 : "Car toute pédagogie de l'horreur ne peut éviter de pousser à produire de la jouissance. Et ne faudrait-il pas aux trois métiers impossibles désignés par Freud — éduquer, gouverner, psychanalyser — ajouter ce quatrième : témoigner?"<sup>8</sup>

En vérité, tout porte à penser que l'objet de la *Proposition* n'est pas le montage de la procédure qui a pris le nom de la *passe*, mais que c'est la *Proposition* elle-même, avec les nominations qu'elle contient, par delà la reconnaissance qu'elle implique — ce texte ne paraissant au demeurant dépouiller personne, au sens de la dépouille. Autrement dit, la *Proposition* est avant tout proposée au titre du témoignage d'un passeur. À ce propos, deux remarques.

Tout d'abord qu'il y a dans le texte même de la *Proposition* une ambiguïté, qu'il ne faut pas brader, quant à qui occupe la place de témoin. Pour la procédure, les témoins ce sont les passeurs. Mais il est dit aussi ceci de celui qui aurait passé, du passant passé, auquel reviendrait le fameux titre d'AE.

"l'A.E. ou analyste de l'École, auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse, spécialement en tant qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre."

Voici donc que c'est maintenant lui le témoin. En vérité le premier témoin, le témoin "originel", celui en tout cas par qui les passeurs seront témoins en second, c'est le passant. En vérité toujours, ce témoin n'est pas encore nécessairement le premier, s'il y avait pour lui, le passant, obligation de témoigner pour un témoin qui lui n'est pas là. Car pas de témoignage sans dette, parfois curieusement constituée. Le point de solitude de la destitution subjective est éminemment paradoxal, en ce que ce point de désolation extrême est à l'opposé de l'isolement d'une monade : nulle place d'où le monde soit soumis à une telle convocation.

Deuxième remarque : le passant, ce dont il témoigne, ce n'est pas tant de sa cure, que de là où sa cure l'a laissé — là où commence le véritable voyage, que peu se risquent à entreprendre.

"Dans le recours que nous préservons du sujet au sujet, la psychanalyse peut accompagner le patient jusqu'à la limite extatique du "*tu es cela*", où se révèle à lui le chiffre de sa destinée mortelle, mais il

---

<sup>7</sup> Extrait de la proposition C : " - elle [la commission d'étude, objet de la proposition C] sera ainsi en mesure de *collecter par tous les moyens qui lui paraîtront appropriés*, y compris les passeurs si elle le juge bon, *le maximum de renseignements* concernant les fins d'analyse didactique en cours, ou déjà terminée depuis plus ou moins longtemps. (Il serait souhaitable que les membres de cette commission témoignent devant elle de leur propre expérience à ce sujet.)

Tous les A.M.E. seront instamment priés d'aider la commission dans son travail en apportant leur témoignage étant bien entendu que rien ne les oblige à le faire, sauf l'intérêt [il ne manque plus ici que la qualification de *supérieur*] de la psychanalyse.

Au terme de ces quatre ans d'activité, elle devra *déposer un rapport sur les résultats de son enquête*.

Ce rapport devrait pouvoir aider à dissiper une partie du mystère qui règne sur les fins des analyses didactiques et leurs suites. Il devrait aussi constituer un début de mise à l'épreuve de la théorie de Jacques Lacan et permettre à de nouvelles assises de l'École de promouvoir enfin la ligne de conduite cohérente et acceptée par le plus grand nombre quant aux critères de formation des futurs analystes."

[Les passages en italiques le sont de mon fait, et les crochets sont de moi, TP.]

<sup>8</sup> Anne-Lise Stern, *Sois déportée ... et témoigne! psychanalyser, témoigner : double bind?* in : *La Shoah témoignages savoirs, œuvres* sous la direction d'Annette Wieworka et Claude Mouchard, Presses Universitaires de Vincennes et Cercil, 1999.



n'est pas en notre seul pouvoir de praticien de l'amener à ce moment où commence le véritable voyage.”<sup>9</sup>

Au cours de cette lecture quelque peu insistante que j'ai faite de la *Proposition* m'est apparue comme qui dirait la nécessité d'y repérer la formulation d'un symptôme. Peut-être parce que pas d'échec sans un symptôme qui en soit la vérité. C'est un peu reprendre ici ce que j'avance au début, à savoir que l'échec ne pouvait se comprendre que référé au réel dont le repérage et la nomination font la valeur du texte. Je dois dire qu'une fois le problème posé en ces termes, la solution ne devait pas tarder à apparaître. Un symptôme, c'est à dire trouver dans la *Proposition* quelque chose qui la dépasse, l'ancrant pour le coup dans un au-delà d'elle-même, un au-delà de la psychanalyse. La trace de ce qui aurait cédé, et dont le reste serait la vérité : séparation du bon grain de l'ivresse. Occasion pour nous lecteurs de mettre un terme à notre lecture, pour cesser de tourner en rond et démarrer : trouver le point où ça s'arrête et apercevoir là où ça s'ouvre. Insistons sur ce terme de *virage* présent quelque part dans la *Proposition* :

“Dans ce virage où le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme où se constitue pour chacun sa fenêtre sur le réel...” :

ce qu'il faut bien sûr négocier. Regardons l'Histoire, celle dont Lacan nous parle, puis regardons l'École, comme il la veut : ne voyons-nous pas tout d'un coup qu'il se met à penser une réparation, à l'échelle de cette École — générations d'AME, engendrement d'AE... —, de ce dont il vient de prendre acte à l'échelle de l'Histoire, à savoir une rupture? Rupture de la transmission, rupture des généalogies, dévoilement de la valeur actuelle de l'exposition au “désir de l'Autre” comme exposition du sujet au réel de la science dans la dimension de la lettre — le point d'effroi, la science-méduse.<sup>10</sup>

Question, bien sûr, de la situation de l'École en regard de l'extension. École Freudienne de Marie, comme ironise Michel Guibal. Je donne ici ma version.

L'échec de la *passé* ? il est ici : dans la prétention qui lui vient de ce que “notre École” soit à même de

“dissiper” l'“ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici je m'occupe”.<sup>11</sup>

“Mettez-vous à mon école” eut mieux valu, laissant au seul “passant” ainsi informé par ce que lui Lacan aura nommé de peser ce qu'il en est de la tâche d'avoir à creuser une tombe dans les airs.

“Nous n'avons de choix qu'entre affronter la vérité ou ridiculiser notre savoir”,

---

<sup>9</sup> On aura reconnu le dernier paragraphe de *Le stade miroir* : De 1949 à 1967, Lacan eut-il à attendre cet après-coup d'une *passé* “originelle” , “de constituer la répétition qui de cette première fait un acte” — sa *Proposition* même.

<sup>10</sup> “L'inconscient, lui, ne fait pas semblant. Et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque.” J.Lacan, dernière phrase du *Discours à l'E.F.P.*, *Scilicet* 2/3, Paris Le Seuil 1970.

<sup>11</sup> Jusqu'où ici la duperie? Quand dès décembre 1967, dans ce même *Discours à l'E.F.P.*, Lacan s'employait déjà à définir un “*moment de rater*” : “Ma proposition gîte à ce point de l'acte, par quoi s'avère qu'il ne réussit jamais si bien qu'à rater, ce qui n'implique pas que le ratage soit son équivalent, autrement dit puisse être tenu pour une réussite ... [autre scansion du temps logique, le moment de rater ne réussit à l'acte que si l'instant d'y passer n'a pas été passage à l'acte, de paraître suivre le temps pour comprendre] ”. Quelque chose de déjà annoncé ici du *bien entendu* de la célèbre phrase de Deauville : “La *passé*, c'est un échec, bien entendu!”

précisait-il, ce qui notons-le réserve largement la question de ce dont on se dote pour un tel affrontement. Loin, sinon rien d'un titre délivré par l'École.

Les raisons d'un échec, on les trouveraient là encore :

“La fin de ce document précise le mode sous lequel pourrait être introduit ce qui ne tend, en ouvrant une expérience, qu'à rendre enfin véritables les garanties recherchées.”

C'est vraiment trop d'emportement dans la hâte, que d'aller de nommer la vérité retrouvée à aussitôt proposer le truc qui réparant la transmission, “rende enfin...” Je ne dis rien de la phrase qui suit :

“On les y laisse sans partage aux mains de ceux qui ont de l'acquis.”

que le débat se soit effectivement concentré sur de telles questions montre bien que le fond de *la Proposition* tient davantage de l'acte gratuit que d'un programme d'École, quand bien même les discussions sur l'habilitation du psychanalyste dans l'École (le titre, la garantie) en auront été l'occasion.

Alors que faire? Répondre à cette question n'est pas mon souci premier : lequel était de retourner non seulement au texte de la *Proposition* mais jusqu'à Lacan, pour recentrer par ses nominations les enjeux du problème. Force est de constater que par leur nature même, ces nominations ne donnent pas de mode d'emploi. Le reproche qu'on adresserait à Lacan serait de n'avoir pas su marquer le temps de ce défaut, qu'on ne rédime pas de quelques titres. Que faire?

Nous avons devant nous une journée sur les passeurs. N'allons pas trop vite, et ne parlons pas encore de leur “désignation”. Quelle est la fonction du passeur? Plusieurs approches, entre le témoin, et le simple autre. À dire vrai, c'est par ce semblable qu'on commence :

“D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe...”

Un autre, dit Lacan, comme lui ... : presque du spéculaire, du double, pour rendre possible un certain rapport-à-soi du passant, comme une scène qui serait propice à *l'unheimlich* : en obtenir un effet de précipité (souvent, la précipitation s'évite le temps du précipité, qui dans la logique du sujet divisé devrait plutôt l'introduire). On pense à nouveau ici à l'article du *temps logique* :

“de peur d'être convaincu par les hommes de n'être pas un homme”.

Quoi d'autre quant au passeur? Une ambiguïté de taille :

“le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément” :

ambiguïté entre le passé du passeur — celui qui revient, maintenu comme passé-présent, dans l'après-coup — et le présent du passant :

“d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe...”

C'est très exactement ici que se concentrent les difficultés sur la *passé*, entre celle, fait du désir de Lacan passeur, et celle qui prétend à la fonction d'un dispositif institutionnel supposant candidature d'un passant.

®

D'avoir ainsi resserré l'approche à partir d'une question posée au texte de la *Proposition*, m'oblige à revenir sur des formulations antérieures, employées dans un propos dont je ne renie pas le titre : *Lacan passeur*. Plus elle va, plus l'approche sédimente des figures, et celle qui venait alors était un Lacan somme toute assez jubilateur, un passeur, disais-je, qui se paye au passage. J'appelais ça la ruse de la *passé*. Le passeur transmettrait ainsi une énonciation, en se laissant prendre au semblant de mot d'esprit que permet cette chicane dans la parole qu'on désigne d'ordinaire du nom de témoignage indirect :

“Mais il y a peut-être une *ruse de la passé*, c'est à dire quelque chose dont “on” (nous) attend(ons) que ça passe précisément grâce à ce bénéfice qu'en retire le passeur. Il est bel et bien rétribué pour sa fonction, encore faut-il qu'il l'accomplisse, c'est à dire qu'il passe ce qu'il entend. Simplement ça : la transmission. [...] L'énonciation du passant s'offre au passeur, comme l'obscène s'offre au louche. Lacan a donné le louche à l'obscène, pour que l'obscène, — le déchet de la cure, ce surplus qui, dans la modernité, rend possible, toujours, un ultime “mais quand même” que n'a pas pu abolir la cure, ni même, souvent, su ni voulu aborder ... — ne fasse pas formation de l'inconscient à lui tout seul, ne ravale pas tel et tel au rang de déchet, par identification, on ne sait jamais...

C'est une hypothèse”.

Il s'agit en fait de revenir de tant d'approximation. Pour tout dire, il y a du dévoiement dans l'air. Ce que dit la rencontre du louche et de l'obscène n'est pas faux, c'est simplement régressif. L'écart entre la *Proposition* et ce qui se donne au titre de la *passé* aujourd'hui, c'est cette régression.

Au fond, la *Proposition* permet de radicaliser le sens de cette affirmation : “Lacan passeur”. Car l'acte qu'elle constitue est celui d'un passeur, et le jury, c'est nous, ses lecteurs d'alors et d'aujourd'hui. Quant au passant : il ou elle a importé, suffisamment pour que Lacan ait cru bon de commettre ce texte, qui est un texte de témoignage. Et qu'il ait placé dans ce texte cette référence à celui de Mannoni, à sa façon constitue bien aussi un “symptôme”, c'est à dire l'occasion d'une double lecture, où la seconde en vient à prendre durablement le pas sur la première. L'analyse de l'homme aux rats fut pour Freud l'analyse originelle,

“de constituer la répétition qui de la première fait un acte, ... qui se marque que le psychanalysant est passé au psychanalyste (je veux dire Freud lui-même qui sanctionne là de n'avoir pas fait une auto-analyse).”

Or il est clair que nous lisons ici que c'est Lacan qui par sa *Proposition* sanctionne là de n'avoir pas fait une auto-passe. De son acte Lacan invente la *passé* en se faisant passeur d'un passant qui le renvoie à cet entre-deux qu'il a traversé lui-même comme l'analysant qu'il fût et qu'il ne peut nommer qu'après que quelqu'un, passant, lui en ait fourni l'occasion.

Lacan passeur est le sous-passant, il est le passant sous le passant. C'est celui qui de son témoignage dit qu'il lui aura été donné d'entendre ce ou cette passante qui lui en a suffisamment imposé pour qu'un certain jour d'octobre 1967, alors qu'on débattait du statut à définir du psychanalyste de l'École, il se commette devant d'autres à ce témoignage. Par lequel il témoigne avoir été interrogé, dans l'après-coup de cette *passé* “originelle”, sur une expérience de destitution subjective qu'il lui faut, après-coup toujours, *rapporter* au